

Newsletter

N°12



L'EDITO

Henri ESCOJIDO

VOILERIE BMS

Publi-rédactionnel

TOILETTAGE DES STATUTS

Jérôme CORTI

LE NOEL DE LA SNM

Geneviève AUBOIROUX

LES MOTS SUR LES MAUX

Bernard CEAS

LES PHOTOS DU TRIMESTRE

Bernard CEAS / Marc BEAUMONT

NETTOYAGE DU VIEUX PORT

André VIVALDI, Président YMCM

COMITE DIRECTEUR

Lionel GARITO

SAVE THE DATE

La Rédaction

VICTOIRE DE BANQUE POPULAIRE

Transat Jacques VABRE

LE VIRE-VIRE

Maguelonne TURCAT

ELLEN

Pôle Tradition

AVEC L'UNICEF

J.B. BOURLARD

DERNIERES NEWS

La Rédaction

RAPPELS

Bureau Directeur

SOMMAIRE N° 12

Décembre 2023

L'EDITO

La Rédaction ----- Page 03

LES PHOTOS DU TRIMESTRE

LA Rédaction/ Marc BEAUMONT ----- Page 04

LE VIRE-VIRE

Bernard CEAS ----- Pages 05 à 09

VOILERIE BMS

Publi-Rédactionnel ----- Pages 10 à 11

NETTOYAGE DU VIEUX PORT

André VIVALDI ----- Pages 12 et 13

DES MOTS SUR LES MAUX

Bernard CEAS ----- Pages 14 à 16

AVEC L'UNICEF

Jean Baptiste BOURLARD ----- Pages 17 à 18

NOS STATUTS EVOLUENT

Jérôme CORTI ----- Page 19 à 20

BANQUE POPULAIRE XI

De notre SPONSOR ----- Page 21

ELLEN

Pôle Tradition ----- Pages 22 à 25

LAST NEWS REGATES

Chantal Benigni ----- Page 26

NOEL A LA NAUTIQUE

Geneviève AUBOIROUX ----- Pages 27 et 28

DECISIONS DU CD

Lionel GARITO ----- Pages 29 et 30

RAPPELS

Le Bureau Directeur ----- Pages 30 et 31



LA NAUTIQUE NEWS LETTER EST UNE
PRODUCTION DE LA SNM
Avec la collaboration du YMCM

Directeur de publication :
**Henri ESCOJIDO, Président de
la SNM**

Responsable de la Commission Communication :
Rédaction / Coordination
Bernard CEAS

Autres membres du Comité de
Lecture :

Geneviève AUBOIROUX
Chantal BENIGNI
Lionel GARITO
Jean François ISNARD
Pierick JEANNOTOT
Jacques SILVE
Maguelonne TURCAT
Martine UGLIONE CEAS
André VIVALDI (YMCM)

Correctrice :
Anne GHIO

L'EDITO

Par Henri ESCOJIDO, Président



Chères amies, chers amis,

Lors du Vire Vire, à proximité de l'île Degaby, les équipiers d'un bateau participant ont été gravement blessés par un chasseur sous-marin « dérangé » par la régate. Deux magistrats instruisent l'affaire que nous n'avons pas à commenter. Nous avons manifesté notre solidarité à l'équipage et tout particulièrement aux blessés qui récupèrent lentement. Nous avons été auditionnés et nous nous constituerons partie civile. Quelques jours après, l'ami d'un de nos sociétaires est décédé en chutant lors de sa remontée à bord. La passion de la mer a son versant obscur...

L'automne en pente douce nous conduit vers l'hiver, les sorties en mer sont moins fréquentes mais cela ne nous empêche en rien de veiller attentivement à l'état de nos bateaux. Le nombre « d'accessoires » pouvant devenir essentiels lorsqu'ils font défaut est proportionnel au carré de la longueur de flottaison. Une attention constante ne met pas obligatoirement à l'abri des ennuis mais en diminue la probabilité. Un bateau n'est pas un objet inanimé commun. Il, elle pour les anglophones, a une forte propension à devenir sujet au moment où nous y attendons le moins et cela lui confère un charme singulier.

L'été a permis à nos coureurs de s'illustrer brillamment. Je les remercie et je remercie nos équipes et tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la bonne marche de nos régates.

Les compétiteurs participant au challenge Florence Arthaud vont continuer à naviguer et j'encourage ceux qui ne régatent pas à profiter des belles journées que l'hiver sait nous donner pour aller sur l'eau, puis venir se réchauffer en compagnie dans notre superbe pavillon après leur retour au port.

Bonne fin d'année pour vous toutes et tous.

HE.

VIE DU CLUB :

LES PHOTOS DU TRIMESTRE

La Rédaction / Marc BEAUMONT



Remise du chèque, concernant l'expo récente D'aquarelles, à notre partenaire la SNSM.



Premiers du VIRE-VIRE, les MINOTS continuent de faire un malheur, sur les régates



Le nettoyage sous nos pannes, avec les Bénévoles du YMCM et de la SNM



Bénévoles et gamins de l'UNICEF : un beau moment de partage et de convivialité



Notre sponsor BANQUE POPULAIRE remporte la TRANSAT Jacques VABRE 2023



Bientôt Noël à la NAUTIQUE, l'équipe ANIMATION s'active...

REGATES :

VIRE-VIRE :

Tant qué vira, faï dé tours !...



Est une expression ancienne en Provençal, qui garde toute sa pertinence à propos de quelque chose qui tourne ou qui roule et n'est pas prêt de s'arrêter : elle s'applique parfaitement à la régates phare de notre Club, qui se déroule, contre vents et marées, depuis 1948, chaque 1^{er} dimanche d'octobre. (NDLR)

De notre correspondante Maguelonne TURCAT

Les premières images de cette édition du Vire-Vire Banque Populaire Méditerranée ont pu prêter à confusion, puisque les trois magnifiques barquettes engagées, qui ont franchi la ligne de départ avant l'ensemble de la flotte, ont dû sortir les rames pour se sortir de la pétrole... avant qu'un petit vent de sud-ouest de 5 à 10 nœuds ne propose un beau combat tactique – à la voile cette fois-ci ! - pour les 109 bateaux présents. *Les Minots de la Nautique* s'offrent une victoire de prestige dans le petit monde de la voile marseillaise.

Première participation, première victoire pour l'équipage mené par Louis Barbet, dénommé *Les Minots de la Nautique*. "Ça fait super plaisir", raconte le jeune skipper. "C'est un très beau parcours que l'on a découvert, et on a fait très peu de fautes. On s'est régalé ! C'est vraiment une course atypique, avec ces départs échelonnés et cette arrivée en temps réel."

Depuis 10h45, les départs se succèdent, avec les barquettes, suivies des magnifiques vieux gréements qui empilent des dizaines d'années de navigation, et enfin les bateaux armés pour la régates. A 12h30, au tour des *Minots de La Nautique*, le 13^e départ de la journée. Ils rattraperont leur retard sur les premiers partis et ne seront jamais rejoints par les "avions de chasse", type *Tonnerre de Glen*, qui clôturent les départs à 12h50. "Le parcours est toujours le même depuis 76 ans", sourit Hélène Silve, présidente du comité de course depuis de nombreuses années. Seul le sens de rotation change. Départ en face de la piscine des Dauphins, virement à Pinède, puis Canoubier Sourdarras, une bouée à Pomègues, un autre à La Madrague et retour aux Dauphins pour franchir la ligne d'arrivée. Voilà le programme pour les 109 bateaux marseillais mais aussi venus des Embiez, Bandol, Carry, Martigues...

Sous un soleil de plomb, le trophée de la grande fête de la voile marseillaise s'est donc offert à un bateau du club organisateur !

Après deux belles victoires obtenues en 2021 et 2022 au classement final du championnat Méditerranée UNCL de course au large, et toujours en lice pour la victoire finale en 2023, quel avenir pour les futurs adultes de La Nautique ? *“On a un gros objectif, résume Louis Barbet : le Tour de France à la Voile 2024. On va devoir trouver de nouveaux partenaires pour nous épauler dans cette aventure, aux côtés de la Société Nautique de Marseille...”* Un défi de taille...

Vieux gréements, *Ellen* l'emporte

Dans la catégorie des vieux gréements, encore appelés bateaux de tradition, *Ellen*, le cotre Bermudien de Marc Avazeri, construit en 1931, l'emporte devant les autres concurrents. Appartenant au Pôle voiliers de tradition de la Société Nautique de Marseille, le bateau bientôt centenaire a de bien beaux restes...

Zoom sur : La Nautique invite les jeunes de l'association Télémaque à passer une journée en mer.

Dans le cadre du Fonds de Dotation créé par le Comité Directeur de la Nautique, des membres de l'association Télémaque, soutenue par les salariés du groupe EDF, dont l'objectif est d'agir pour l'égalité des chances dans l'éducation, étaient invités à suivre le Vire-Vire Banque Populaire Méditerranée. Onze adolescents accompagnés de leur mentor d'encadrement ont pris place sur trois bateaux à moteur de sociétaires, pour passer une journée de rêve et de découverte sur le plan d'eau marseillais. Spectateurs privilégiés de la course, les jeunes membres de Télémaque ont ainsi pu découvrir le monde du nautisme et profiter du temps d'exception pour pique-niquer dans les calanques.

La Banque Populaire Méditerranée, partenaire titre du Vire-Vire Banque Populaire

La Banque Populaire Méditerranée (BPMED) est une banque de proximité fière de son origine coopérative et fidèle à ses valeurs : proche de ses clients, régionale avant tout, au service de ceux qui entreprennent. Elle propose le meilleur de la relation humaine et de l'offre digitale. En 2012, la BPMED, également partenaire de la Société Nautique de Marseille, a joint son nom au célèbre Vire-Vire.

Le Groupe Banque Populaire : Le 1er janvier 2019, Banque Populaire devenait officiellement le premier Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La Banque Populaire soutient plus de 100 athlètes français dans leur préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le podium 2023

1/ **Les minots de la Nautique**

Louis Barbet (Société Nautique de Marseille)

2/ **Tintamarre**

Jean-Marc Douroux (YC Les Embiez)



Photo PIERICK JEANNOUTOT



Adolescents et accompagnateurs ravis, lors de la sortie TELEMAQUE lors du VIRE-VIRE



Ambiance de rigueur !....

VOILERIE BMS

Publi-rédactionnel

Leur savoir-faire, votre passion.

La Voilerie BMS est le concessionnaire voiles Elvstrøm Sails à Marseille depuis 2011. Notre atelier de 160m² dédié à la voile nous permet de répondre à toutes les attentes des propriétaires passionnés qu'ils utilisent leur voilier pour des sorties croisières, EKKO (eco-responsable à partir de polyester recyclé) ou régates avec des voiles EPEX, membrane exclusive.

La voilerie propose une large gamme de services : maintenance sur les voiles de première monte, voile neuve avec une fabrication sur-mesure, réparation, sellerie marine, pose d'accastillage, fabrication de câble & gréement dormant.

Toute l'équipe exerce ce métier avec passion

Nicolas, le maître-voilier au plancher, multiple champion international en IRC, Micro 550 & habitable transportable. Son quotidien est de monter le niveau de qualité de la voilerie. La voilerie vient d'investir dans une nouvelle machine à coudre de haut de gamme. **Christophe**, commercial, partage sa vie entre la voilerie, la croisière et la régates (champion d'Europe 2019 IRC aux couleurs de la Nautique). **Brice**, gérant, passionné, vit intensément la mer depuis toujours d'abord en croisière avec ses parents puis par la case Mini 650 jusqu'à tenir les avant-postes de la splendide mini-transat sa 25ème année. Vainqueur sur le circuit IRC/HN en tant qu'équipier performeur, barreur, sur la Massilia, Snim, Voile de St Tropez, Semac, Novembre à Hyères. Il apporte son expertise des jauges IRC et ORC sur plusieurs projets depuis l'ouverture de la voilerie.

Il exerce avec passion sa profession au près des voiliers (croisière comme régates) mais aussi des bateaux à moteurs (sellerie int/ext, tauds, bimini, ...).



BMS partenaire de la Société Nautique de Marseille

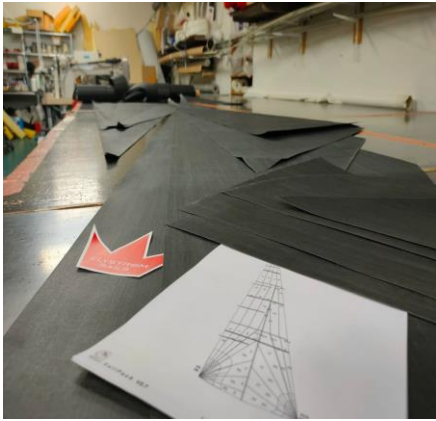
Trois fiertés parmi d'autres :

L'école de voile de la Nautique qui navigue par tous les temps souvent même seule dans notre plus belle rade du monde, s'est équipée de voiles EKKO pour le développement durable afin d'enrichir encore la cohérence de la Nautique. En effet ces voiles aussi résistantes que performantes sont fabriquées avec 100% de polyester issu du recyclage de bouteilles et de bouchons plastiques.

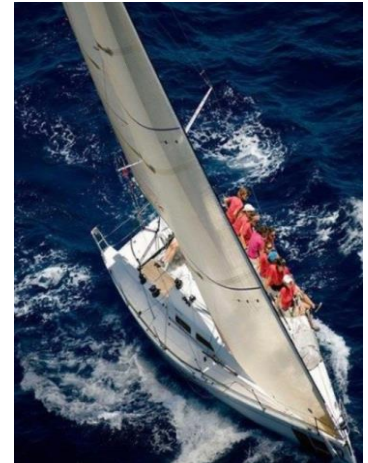
En les proposant ensuite au fabricant de sacs 727 Sailbags, nous progressons. Bref, le succès de l'école se confirme d'année en année grâce à **Caroline, Loïc Le HELLEY, Jean-François ISNARD** et toute l'équipe avec des partenaires comme la voilerie BMS.



Les **Minots de la Nautique** excellent dans le championnat IRC avec **Louis Barbet** aux commandes. Brice ayant accompagné la victoire à la régata "Novembre à Hyères", la concurrence avait amené des personnes reconnues dans le milieu de la voile mais rien n'a empêché nos Minots de gagner en irc3 quatre victoires sur 6 manches (seul un irc4 aura réussi à leur chiper 2 petites manches). C'est un réel plaisir de perdurer dans ce joli projet qui promulgue fougue et jeunesse.



Le très beau bateau "Rollmop's" de la panne 3, un X-Yachts X-35, a choisi d'innover avec la voilerie BMS sur un nouveau laminé filamentaire : le Tyra-PLY de chez Dimension Polyant. Ce matériau est d'une raideur et une stabilité supérieure, ce qui donne des profils très stables sur la totalité sur range de la voile.



Ces voiles sont construites à la voilerie BMS au 26 quai Rive Neuve au-dessus de la Savonnerie et affichent un fantastique "made in France". La pleine expression de l'artisanat Marseillais s'exprime lorsque les clients de la panne 3 viennent observer l'avancement. Avec **Nathalie** Mouret à la barre, la saison 2024 va être performante.

Notre passion de la mer et aussi pour la croisière

Les beaux couchés de soleil, les barbecues en calanque, le snorkeling et un taud de soleil efficace pour se protéger du soleil pendant les apéros sont aussi importants que des bonnes voiles, entretenues et adaptées pour le programme croisière.

Le savoir-faire de la voilerie BMS et la force industrielle d'Elvstrom sails nous permet d'avoir des prix compétitifs pour les programmes balade et croisière.

Love Love, Dehler 32, Bavaria 36, X412, Dehler 45, First 50, Dufour 512, Vaton 67 naviguent en croisière avec nos voiles.



Notre savoir-faire au service de la sellerie :

Taud de soleil des barquettes
Marseillaises, taud de soleil pour la croisière, bimini sur-mesure, capote de descente sur-mesure, lazy-bag.

Le choix de la qualité des tissus est une priorité, nous travaillons donc naturellement avec SUNBRELLA, la référence des tissus acryliques.
Banquettes du Nul Part Ailleurs

Nos armes pour notre passion :

Notre nouvelle machine est une fierté, une 366 bâti monobloc rehaussé et rallongé avec puller et disque de points modifiable, électro-pneumatique.

Machine à coudre 6 temps préparé pour les tissus à spi, machine point droit triple entrainement pour la sellerie et taud, et d'autres machines.

Sertisseuse du diamètre 4 à diamètre 8, pour les filières et les gréements dormants.

Banc de traction pour le gréement courant, épissures pour les cordages dyneema, surgaine technora...



NETTOYAGE DU VIEUX PORT



NETTOYAGE DU PLAN D'EAU DE LA DSP2 (SNM ET YMCM)

André VIVALDI, YMCM

Geneviève AUBOIROUX, SNM

Marc BEAUMONT

Frédéric TENENHAUS, YMCM

Un premier nettoyage du plan d'eau SNM et YMCM a été effectué le 14 octobre 2023 par les bénévoles des deux clubs : plongeurs et « ramasseurs » sur les pannes.

Cette opération a démarré à 09h00 et a rassemblé environ 60 personnes dont dix plongeurs. Rappelons que ce 1^{er} nettoyage avait pour objectifs de :

- Caractériser le type de déchets sous les pannes : tailles, nature des déchets etc...
- Qualifier le ramassage des déchets à 5 m à 6 m par les plongeurs
- Qualifier le transfert des déchets depuis les pannes jusqu'au quai extérieur
- Qualifier l'évacuation des déchets du quai de Rive Neuve

L'opération s'est déroulée conformément à l'organisation prévue à savoir :

- Petit déjeuner pris à l'Espace Nautique
- Nettoyage à partir de 09h30
- Saucissonnade à 12h30 sur l'estacade flottante de La Nautique.

Les ramasseurs étaient équipés de salopettes et de gants de protection. Les plongeurs avaient des gants de protection et des filets pour récupérer les déchets.

Les déchets ont été mis dans 4 conteneurs de 660 litres, puis acheminés sur l'estacade du YMCM pour enlèvement par la Société ORTEC.

Sans surprise les déchets ramassés sont ceux qui étaient prévus grâce à quelques plongées faites de ça et là par des sociétaires plongeurs.

Chaque club avait choisi une zone de nettoyage pour cette 1^{ère} opération. La sécurité des plongeurs a été la principale préoccupation.

Il n'y a pas eu de tri des déchets compte tenu de leur grande pollution faite de concrétion depuis les nombreuses années d'immersion.

Les gros déchets comme vus sur des photos ont été prélevés en bordure de quai en fin de nettoyage.

Le temps a été des nôtres et il nous a offert un soleil resplendissant très appréciable pour l'opération et lors de l'apéritif.

Les principales conclusions de cette opération sont :

- Les objectifs ont été atteints et on pourra ainsi mieux préparer les prochains nettoyages
- La motivation des participants a été grande
- Les sociétaires des deux clubs ont pu partager un grand moment de convivialité
- Il reste encore beaucoup de déchets pour les prochaines années

Un grand merci à nos bénévoles et rendez-vous est donné pour l'année prochaine.

NETTOYAGE DU PLAN D'EAU DSP2 du 14 OCTOBRE 2023			
DECHETS DIRECTEMENT LIES AU BATEAU		DECHETS LIES A LA VIE SUR LE BATEAU	
Filtres	2	Canettes	100
Chaines	2	Bouteilles verre	190
Projecteur	1	Bocaux en verre	2
Plaque de fer + ferraille	8	Verres en verre	5
Morceau de bois	1	Bouteilles plastique	219
Tuyaux	11	Verres plastique	12
Seaux	21	Plastiques divers	54
Fusées	2	Couvercle poubelle	1
Courroie	1	Plateau	1
Bacs à peinture	2	Tapis	4
Bâches	9	Boite de conserve	1
Gaffe	1	Filet	1
Douchette	1	Textiles (serviettes,t-shirt)	5
Tabouret	1	Vestes ciré	2
Batteries	2	Botte	1
Durite	1	Chaussures	2
Hélice	1	Saladier	1
Pare battages	2	Eponges	2
Cartouches silicone	1	Moulinet de pêche	1
Antenne VHF avec drapeau	1	Tuba	1
Pots de peinture	2		
Lampe	1		
Bouées	1		
Bouts	3		
Safran	1		
Manivelles	2		
Planche	1		

Bidon gazole	1		
Support voilier	1		
Fil électrique	1		
Planche polystyrène	1		
Joint	1		
Mousses coussins	5		
Total	92	Total	605
PRES DES QUAIS		AUTRES	
Trottinettes	2	Pneus	6
Vélos électriques	1	Chambre à air	1
Skateboard	1	Cartouches de gaz hilarant	2
Panneau routier	1	Rubalise	1
Roue de scooter	1		
Roue de brouette	1		
Batterie vélo électrique	1		
Total	8	Total	10
VOLUME TOTAL DES DECHETS 3,5 CONTENEURS DE 660 L			

NDLR : Un bel exemple de l'excellente collaboration entre les responsables du YMCM et la SNM, une initiative, proposée par André VIVALDI, avec la participation de nombreux bénévoles des deux clubs.



La matinée très productive s'est conclue par la traditionnelle saucissonnade sur l'estacade

DES MOTS SUR LES MAUX....

Bernard CEAS



J'ai rôlé tout l'été, sur les réseaux sociaux et différents supports de presse dont Neptune, concernant les incivilités, les violences, les inconsciences qui se développent désormais sur mer et qui sont devenues monnaie courante sur terre, où les rodéos urbains sont tristement la norme dans bon nombre de nos quartiers, gangrénés par ces dérives.

Pendant longtemps, la mer a été épargnée par ces pratiques, dans la mesure où ses inconditionnels, professionnels ou plaisanciers, se devaient d'avoir une pratique éclairée et prudente, pour évoluer dans un milieu pouvant s'avérer hostile au profane.

L'argent facile des différents trafics a vu se développer toute une flotte de locations de scooter et de semi-rigides sur-motorisés, mis entre les mains d'individus dont le seul mérite est d'avoir les moyens de les financer... Parallèlement, des professionnels peu scrupuleux, attirés par le seul appât du gain, ont accéléré cette évolution et participé au gonflement préoccupant de ces flottes d'engins bourrés de chevaux. Les différentes navettes pour leur part ont mis le turbo pour réduire les délais de trajets et convoyer sur les plus beaux sites des hordes de touristes croissantes, sans ne plus respecter le moindre impératif de sécurité concernant les vitesses d'entrée et de sortie des ports, la traversée des zones de mouillage, la sécurité des baigneurs...

Longtemps, nous nous sommes étonnés que ces mauvaises pratiques en nette évolution, occasionnent finalement aussi peu d'accidents graves. La violence des rapports entre pratiquants des différentes formes d'activité maritime, s'est cantonnée, pour un premier temps au moins, à quelques grossières insultes et menaces inabouties.

D'évidence, nous sommes en train de passer la vitesse supérieure à la seule pratique délictuelle des activités maritimes, excès de vitesse en tout genre, méconnaissance totale des règles de navigation et respect des autres. Deux accidents récents et dramatiques, en rade sud de Marseille, sur le site même des prochains JOP2024 le montrent.

Une vedette folle, pleine d'une population ivre, a coupé littéralement en deux, à près de 40 nœuds, un bateau de plongée qui regagnait paisiblement son port d'attache, du côté du cap croisette.



Le bateau de plongée, « traversé » par la Vedette folle à plus de 30 nœuds

La vedette incriminée

Lors de notre récent VIRE-VIRE, à proximité de l'îlot DEGABY, bien après le départ sous la Corniche, un chasseur sous-marin, (si l'on en croit La Provence du 3 Octobre), après avoir copieusement insulté quelques-uns des cent équipages au départ, a tiré avec son arbalète surpuissante sur deux équipiers au départ de la régate, traversant l'épaule du premier et le thorax de l'autre, (qui, au moment de l'écriture de cet article était toujours en réanimation, poumon perforé).

Après qu'une équipière ait dû couper la cordelette de la flèche, pour libérer les blessés de leur agresseur, ce dernier semble s'être enfui (enquête en cours) ! Il aurait été rattrapé par la gendarmerie maritime alertée par les organisateurs et placé en garde à vue.

Deux plaisanciers transpercés au harpon par un chasseur

Les skippers de 49 et 69 ans participaient dimanche à la régate Vire-Vire au large de Marseille quand il ont été grièvement blessés par un chasseur sous-marin qui leur a tiré dessus au fusil harpon.

Sous un soleil de plomb et dans une mer d'huile, le Vire-Vire, la grande fête de la voile marseillaise organisée par la Société nautique de Marseille, aurait dû se terminer comme chaque année par le pot de l'amitié. Mais pour deux participants, dont un chirurgien exerçant à la clinique Juge et à l'hôpital Européen, et un de ses amis rencontré dans le monde médical, elle s'est achevée aux urgences. Dans l'angoisse. La scène, surréaliste, s'est déroulée dimanche en début

d'après-midi sur la ligne de départ de la régate, au niveau de la Corniche-Kennedy (7). Un homme de 43 ans qui pêchait en apnée est soudainement sorti de l'eau devant un des voiliers engagés dans la compétition. Les skippers l'ont alors prévenu du danger à se trouver à cet endroit, au milieu d'une course réunissant une centaine d'embarcations.

Un conseil qui n'aurait pas été du goût du chasseur sous-marin, estimant que la règle interdisant aux bateaux de naviguer à moins de 300 mètres du bord n'était pas respectée. "Quand le voilier l'a dépassé, il s'est retrouvé derrière et a hurlé qu'il en avait marre qu'on lui passe les passagers en termes très crus. Avant de commettre un acte de folie", rapporte un proche des cinq plaisanciers, dont certains sont membres de l'association

Guérir en Mer qui lutte pour le burn-out des sportifs et les bienfaits de la mer. Face à eux, le chasseur sous-marin semblait déterminé.

Les blessés sont un chirurgien et un de ses proches membres de l'association Guérir en mer.

ENQUETE EN COURS



L'un des victimes a failli perdre l'un de ses bras. / PHOTO ILLUSTRATION FLORIAN LAUNETTE - MAXPPP

Le pronostic vital du plus âgé a été engagé. Hier, il se trouvait toujours en réanimation. Le chirurgien, lui, a été opéré et risquait de perdre son bras... "Ils sont vraiment tombés sur un fou furieux. Des policiers nous ont dit que c'était un braconnier", râlait une amie des skippers. Récupéré à terre par une brigade anticriminalité, le chasseur sous-marin se trouvait toujours, hier soir, en garde à vue. Devant les policiers, il aurait maintenu que le bateau l'avait percuté à la tête et qu'il n'aurait pas sciemment visé les membres de l'équipage. "Mon client est soulagé que plus personne ne soit en danger de mort", souligne M Pascal Lion

go, l'avocat du mis en cause, qui estime que "la thèse accidentelle est plausible. En encaissant un choc à la tête, il aurait pu perdre connaissance et se noyer", insiste-t-il. "C'est un chasseur très expérimenté. Il va quand même avoir du mal à faire croire qu'il a visé au hasard", confie un enquêteur. Laurent D'ANCONA

“ Ils sont vraiment tombés sur un fou furieux!.. ”

Article du Quotidien LA PROVENCE 3 Octobre 2023

Ces deux épisodes récents, dramatiques, illustrent parfaitement l'évolution des pratiques sur l'eau et de nombreux plaisanciers, on le sait, hésitent aujourd'hui à se rendre en calanque où des individus viennent demander à leur femme ou leurs filles (en maillot) de se rhabiller, ou à l'inverse, imposent leur ébriété, leur musique à fond ou l'attitude complètement provocatrice de leurs compagnes dénudées !

Histoire de finir d'épaissir le trait, ce 14 octobre au Frioul, un énorme catamaran de 25 mètres, « Le LEVANTIN », bien connu des sociétaires du Vieux Port, skippé par un marin en situation d'ébriété est venu percuter un voilier de 14 mètres, au mouillage dans une crique, occasionnant de nombreux blessés (14, dont 8 en urgence relative) de part et d'autre, avant de s'échouer lui-même sur les rochers. Le catamaran avait été loué par le Rotary Club Aix Connexion pour l'une de ses soirées caritatives. Selon les premiers témoignages recueillis, le skipper ivre avait, comme lors de l'accident précédent, laissé la barre à un passager n'appartenant pas à l'équipage. Les 25 marins-pompiers arrivés sur les lieux du sinistre ont décrit une « scène de guerre » ! Plainte a été déposée par le Rotary et la Société LEVANTIN, contre le skipper et contre X... (Selon l'article de la Provence du 14/10/2023)



Photo La Provence Oct 2023

A la Société Nautique de Marseille, avec désormais un recul de 136 années, nous tentons au travers de notre Ecole de Voile, de nos traditions et de nos différents documents, d'inculquer à nos pratiquants des manières de gentlemen. Nos publications reprennent ces principes de base concernant par exemple le « bon usage des pavillons ». Récemment, nos dirigeants ont mis en place une Charte Ethique, signée par tous et présentée à tout nouvel adhérent par ses parrains.

Un Club isolé n'a cependant pas le pouvoir, à lui seul, de s'opposer à cette évolution dramatique de nos sociétés. Il doit lui-même faire face à des intrusions récurrentes et aux vols commis sur ses bateaux. L'un de ses gardiens a même été roué de coups. Mais notre association a cependant le devoir et la vocation de dénoncer ces pratiques, de lutter avec tous les moyens dont on peut disposer, dont les plus importants, l'éducation et l'échange qui sont au cœur de nos statuts. Les récentes activités sociales, éducatives, de partage, d'initiation, conduites par la Société Nautique de Marseille, auprès de jeunes défavorisés avec les associations TELEMAQUE et UNICEF vont parfaitement dans ce sens, et nous en sommes fiers !





JEUNES BOXEURS des quartiers nord JEUNES AMBASSADEURS de l'Unicef

Serge BITON et Jean-Baptiste BOURLARD

La Société Nautique de Marseille soutenue par son Fonds de Dotation, en partenariat avec l'UNICEF Alpes Provence et la Ville de Marseille, avait invité 11 jeunes boxeurs du club Noble Art Boxing 15 et 10 jeunes ambassadeurs de l'UNICEF, à venir passer une journée en mer, le dimanche 8 octobre. Une journée pour la découverte du monde du nautisme, le partage autour de la voile, de la boxe et de valeurs sociétales.

“La Société Nautique de Marseille est une vieille dame de 135 ans”, explique Henri ESCOJIDO, le président de la Nautique, “mais il est dans nos gènes de partager des valeurs et offrir au plus grand nombre la possibilité de découvrir le monde du nautisme. Nos sociétaires mettent leur bateau à disposition et ces jeunes vont découvrir “la vie à bord” sur le plan d’eau olympique 2024, ce qui implique des notions de solidarité, d’entraide, d’écoute que l’on ne rencontre pas forcément dans notre quotidien...”

Après avoir signé un contrat de partenariat, l'UNICEF Alpes Provence et la SNM, soutenues par la Ville de Marseille, montent une première opération de terrain dont l'objectif est de favoriser la mixité sociale en s'adressant à chaque enfant sans discrimination.

*“On l’a annoncé au mois de juin, on l’a fait et on le refera ! Dans la vie de tous les jours, ces jeunes n’auraient jamais eu l’occasion de se rencontrer et ils vont pouvoir partager des moments importants ensemble”, explique **Corinne NOALLES**, présidente du Comité Alpes Provence de l'UNICEF.*

Adossé à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le plan d'action municipal 2020-2026 en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse s'engage à prendre des initiatives et à promouvoir des actions facilitant l'insertion des enfants et des jeunes dans la vie de la cité, encourageant ainsi leur ouverture sur le monde. *« Marseille est Ville amie des enfants depuis 2021, mais la Ville ne peut porter à elle seule cette ambition. Aujourd’hui c’est grâce à l’envie conjointe de la Ville de Marseille et de la Nautique que cette belle journée de découverte de la voile et du Frioul a pu avoir lieu.*

*« Je suis passionnée de voile alors je m’en réjouis tout particulièrement et j’espère que cette initiative donnera envie à d’autres partenaires de nous rejoindre dans ce beau projet. Les enfants sont ce que nous avons de plus précieux : notre avenir ! », paroles de **Sophie GUERARD**, Adjointe au Maire de Marseille déléguée à la Place de l'Enfant dans la ville et présente tout au long de cette journée.*

Une belle journée d'échange, avec plus de cinquante participants, entourant l'élue municipale, la responsable Unicef locale, le Président SNM, avec la participation de huit bateaux du Club (dont sept voiliers de régate), des Minots de la Nautique et de la Police locale au Frioul, qui a joué le jeu !....

LE PROGRAMME :

10h-13h : Découverte de la voile en groupe 3-4

13h-14h30 : Pique-nique et animations

Des animations et des jeux ont été proposés à l'ensemble des participants : découverte de L'Unicef, ses valeurs, ses missions, comment partager nos univers, nos valeurs, nos atouts a travers la pratique de la voile et de la boxe

14h30-16h : Découverte de la boxe avec la participation de boxeurs titrés

17h : Retour au port de Marseille



DES RESPONSABLES LOCAUX



PLUS DE CINQUANTE PARTICIPANTS RAVIS



DES ATHLETES INVESTIS



LES MINOTS PRESENTS



APERU ET CONVIVIALITE



LA MARECHAUSSEE A JOUE LE JEU



UN JEUNE BOXEUR A INSISTE POUR RAMENER LE BATEAU...

PROJET EN COURS :

TOILETTAGE DE NOS STATUTS



Jérôme CORTI

Proposition de modification :

Il est proposé la création d'une nouvelle catégorie de sociétaire, appelée « membre associé » selon les modalités suivantes:

- Tout membre titulaire peut proposer une personne de son choix comme membre associé.
- Cette proposition devra être validée en commission administrative puis en comité directeur.
- Le statut de membre associé est strictement lié au membre titulaire qui l'a proposé. La perte du statut de membre titulaire entraîne de facto la perte du statut de membre associé. Le statut de membre associé est accordé pour un an, renouvelable par tacite reconduction, sauf décision contraire du membre titulaire.

Les membres associés étant membre de plein droit de la SNM, ils peuvent voter et être élus à l'AG, avec les dispositions suivantes :

- Les membres titulaires se voient attribués deux voix.
- Un membre titulaire ayant proposé un membre associé et accepté comme décrit ci-dessus, lui cédera une de ses voix.
- Le nombre de membres associés élus au comité directeur ne pourra pas dépasser 3.
- Un membre titulaire et son membre associé ne pourront être élus ensemble au comité directeur.
- Un membre associé acquittera une cotisation à la SNM égale à celle du membre titulaire, sauf dans le cas du conjoint ou d'un descendant direct qui acquittera une demi-cotisation.

Merci encore pour votre participation.

Nous restons très attentifs à toute autre demande de précisions, pour avancer ensuite vers une Assemblée Générale Extraordinaire de début d'année qui statuera sur ces propositions de modification.

Début Novembre je vous adressais le questionnaire ci-dessous, validé en Comité de Direction

Etes-vous pour ou contre le vote électronique?

- Pour
- Contre
- Sans opinion

Etes-vous pour ou contre la création du statut de membre associé?

- Pour
- Contre
- Sans opinion

Etes-vous pour ou contre le montant de la cotisation de membre associé telle que décrite ci-dessus?

- Pour
 - Contre
 - Sans opinion
-

Vous remerciant de vos premières réponses, nous vous adressons à votre demande, ces premiers éclaircissements, concernant cette réforme :

Comme vous le savez, le comité directeur réfléchit depuis plusieurs mois à une modification des statuts ayant un double objectif. D'abord revoir le système de vote, ensuite élargir le statut de sociétaire. Une première réunion a eu lieu le 01/03/2023, puis un groupe de travail sur Google a été constitué, permettant de recueillir les contributions de chacun.

I/ Concernant le vote :

Nous souhaitons remplacer le traditionnel vote « papier » par un dispositif de vote électronique. Celui-ci permettra d'obtenir un résultat rapide, indiscutable, dégagé des erreurs humaines. Le vote par correspondance est maintenu au format « papier », mais ne portera, comme par le passé, que sur les mandats électifs (et non sur les résolutions).

II/ Concernant la composition des sociétaires :

Le but de cette modification est d'obtenir un rééquilibrage des sociétaires en direction des femmes et des jeunes, deux catégories largement sous-représentées à l'heure actuelle.

Petit rappel sur la composition actuelle des sociétaires de la SNM :

A ce jour, les sociétaires se répartissent en trois catégories, membres titulaires, membres actifs et membres d'honneur, telles que définies à l'article 3 des statuts en vigueur.

NDLR

Depuis, les résultats du sondage ont été communiqués à l'ensemble des sociétaires. Très favorables aux propositions des dirigeants de la SNM, nos statuts modifiés vont pouvoir, lors d'une AGE de début d'année, être ratifiés, pour devenir applicables dès leur validation par l'autorité concernée (du fait de notre statut « d'intérêt public »

DE NOTRE SPONSOR

BANQUE POPULAIRE



Dominateur sur près des quatre-cinquièmes du parcours, Banque Populaire XI remporte cette Route du Café, au terme d'une course de 14 jours qui n'aura pas été à sens unique ce qui témoigne du haut niveau de cette grande virée où le maxi a parcouru 9200 milles à près de 27 nœuds de moyenne.

En embuscade jusqu'à Madère, Armel Le Cléac'h et Sébastien Josse s'emparent de la tête dès le quatrième jour et ne l'ont plus lâchée. Ils apportent à Banque Populaire sa première grande victoire en ULTIM. Banque Populaire XI venait pour gagner et cela n'a pas été simple car il y a vraiment eu match et il a fallu assurer de super moyennes jusqu'à l'arrivée. Armel Le Cléac'h et Sébastien Josse sont ceux qui avaient le plus navigué cette année (Double transat d'entraînement, Fastnet, 24 heures ULTIM

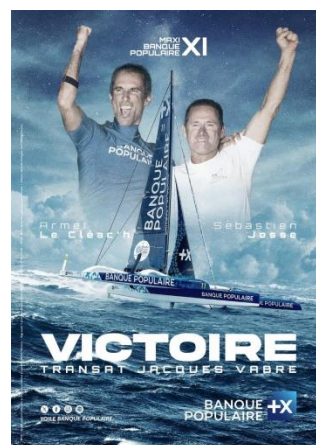
Le bon dosage dès le départ

Après le départ « dantesque », l'ambition était d'arriver à Madère avec un bateau à 100% de son potentiel, quitte à avoir un peu de retard.

Le coup de Madère

C'est à Madère donc que la course commence, celle de Banque Populaire XI en tous cas. En troisième position dans la dorsale que les ULTIM peinent à traverser, Armel Le Cléac'h et Sébastien Josse virent à 21 heures le mercredi soir. Douze heures plus tard, le choix paye et ils s'emparent de la pole position et vont nettement plus vite que leurs poursuivants.

L'entrée du Pot au Noir se fait à une moyenne de 34 nœuds, avec 100 milles d'avance. Devant l'île de l'Ascension, Lazartigue plus rapide au près leur fait l'intérieur, pour huit heures seulement, et rapidement sous une nouvelle allure, Banque Populaire XI met le turbo à plus de 40 nœuds et repasse. La suite semble une formalité et, empannage après empannage, le maxi bleu et blanc creuse son avance dans la bonne humeur, jusqu'à aborder la Martinique toujours à 35 nœuds de moyenne.



ELLEN

LA REDACTION / POLE DES VOILIERS DE TRADITION

Type : Côte Bermudien
Catégorie : Époque Marconi
Rating : 146.1

Propriétaire actuel : Marc Avazeri
Propriétaire initial : Baron de Turckheim
Pavillon : Français
Club : Société Nautique de Marseille
Port : Marseille

Caractéristiques

Longueur hors tout : 17.8 m
Longueur flottaison : 13.64 m
Maître beau : 3.64 m
Tirant d'eau : 2.58 m
Poids lège : 24 t
Surface de la voilure au près : 140 m²
Surface de la voilure au portant : 265 m²
Grand-voile : 80 m²
Voile d'avant : 57 m²

Construction

Architecte : Bertrand Talma
Chantier : Bonin
Année de construction : 1931
Matériau : Bois

Palmarès

2019 : 3^e aux Voiles du Vieux Port
2023 : 1^{er} au Vire-Vire de la SNM

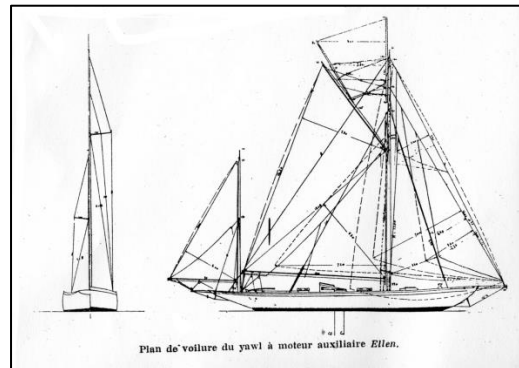
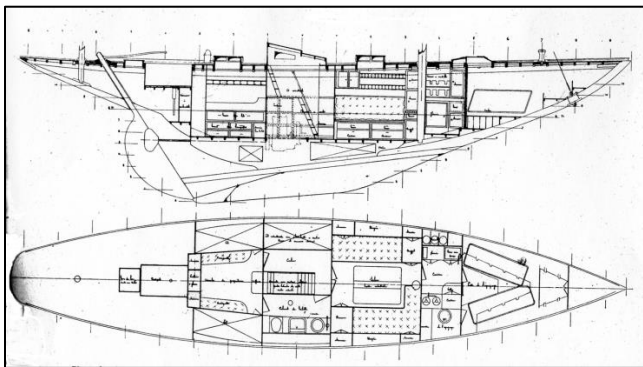
Participation à la toute première régates de classiques en Méditerranée à Porto Cervo (1982), puis Marseille, Saint Tropez, Cassis, La Ciotat, Porquerolles.

Il a remporté quelques courses côtières.

Historique

Ellen portant le nom de la mère du propriétaire, était destiné à la croisière. Fabriqué à Arcachon, il a navigué jusqu'en 1960 en Atlantique.

Ellen était à l'origine en yawl avec voile aurique et fut transformé en sloop en 1958 par le deuxième propriétaire.



EXTRAITS DE LA COMMUNICATION DE 1931

« ...ELLEN dont nous reproduisons ici les plans, a été dessiné par T. Bertrand pour le compte du baron de Turckheim. Le propriétaire désirait un cruiser alliant aux qualités de confort et d'élégance, celles de la vitesse et de la bonne tenue de mer.

Sa structure est faite de trois membrures ployées à la vapeur. Chaque membrure porte une varangue qui est en chêne massif pour les chantournées et en fer pour les ployées.

Les accastillages sont en teck et toute la mâture en spruce ainsi que les espars. La hauteur sous barrots a été maintenue à 1.85m sauf dans la cuisine et le poste où les formes ont obligé de ramener cette hauteur à 1 m. 75.

La voilure sort des ateliers Ténôt, d'Arcachon.

Les aménagements comprennent, à partir de l'avant :

Un poste pour deux hommes avec w.-c., caissons, armoires, puits à chaînes.

Une cuisine-office avec glacière, fourneau, armoires à provisions évier, vaisselier, etc.

Un grand salon, tenant toute la largeur du yacht, avec banquettes dont les dossiers se rabattent formant lits, armoires, buffets, caissons, etc., etc.

En arrière, à tribord, une chambre à cartes avec penderies et table et tiroirs à cartes. Au-dessus, un lit rabattable. A bâbord, un cabinet de toilette avec douche, lavabo, w.-c., bidet; le tout alimenté en eau courante douce et salée. Ces deux pièces encadrent la descente sous laquelle est situé le moteur.

La chambre du propriétaire à deux lits fait suite, avec armoires et penderies à glace; coiffeuse, tiroirs, etc., etc.

La soute à voiles prend toute la partie arrière encadrant le cockpit sous lequel sont placés les réservoirs à combustible d'une contenance de 250 litres.

Cette nouvelle unité de plaisance, par l'élégance de ses lignes et le fini de sa construction et de ses aménagements, fera grand honneur à ses propriétaires son architecte et son constructeur.... »



REGATES LAST NEWS

Chantal BENIGNI

Il y avait « Novembre à Hyères » le week-end des 10, 11 et 12.
3 jours de régates ventées. La Nautique avait fait le déplacement en force avec 4 bateaux : Les Minots de la Nautique, Rollmop's 5, Andiamo et Bart, soit 1/3 de la flotte du Pôle Course.

Les Minots de la Nautique remporte de nouveau la régate 🏆, toutes classes confondues.

Trois jours de mistral au point que le Comité Course est contraint d'annuler sur l'eau le dernier, avec un mistral établi à 30 nœuds à 10.00 du matin.

Tout le monde rentre, sauf Bart qui profite pour s'offrir un beau bord de portant. La remontée sera moins dure que prévu avec un plan d'eau assez abrité au nord de la rade.

Mais le plus beau avait été le convoyage depuis Marseille, le dimanche précédent par 40 nœuds de mistral.



PROGRAMME REGATES 2024

SNIM	Du 29 MARS au 1er AVRIL
CALANQUES CLASSIQUES	Du 14 au 16 JUIN
GUERIR EN MER	Du 21 au 23 JUIN
TRANSQUADRA	Le MERCREDI 10 JUILLET
QUADRA SOLO DUO	Du 23 au 30 AOUT
BATI CUP MEDITERRANEE	Du 07 au 08 SEPTEMBRE
VIRE VIRE BPMED	Le DIMANCHE 06 OCTOBRE



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE

LE NOEL DE LA NAUTIQUE

Geneviève AUBOIROUX

Marc BEAUMONT



Ce samedi 9 décembre 2023, c'était la fête à La Nautique pour tous nos petits futurs navigateurs. Le traditionnel Noël des enfants.

Un ballet bien organisé entre l'Espace Nautique, la plateforme événementielle et le restaurant nous a permis d'accueillir les 77 petits accompagnés de leur famille, en les répartissant en 2 groupes.

Activités diverses et goûter ont ponctué cet après-midi festif.

Peu, sont ceux qui ont manqué le rendez-vous.

Le Père Noël arrivé en bateau au milieu des Vieux-Gréments a fait une frayeur aux enfants. Sous les appels de ces derniers : « Père Noël ! Père Noël ! .. », il a changé de cap et est enfin arrivé à bon port sous des yeux impressionnés.

Pour terminer, au milieu d'un parterre d'enfants à la fois excités et émus, le Père Noël a distribué un jouet à chaque enfant âgé de 2 à 10 ans.

Des souvenirs à profusion pour tous ces petits dont les yeux étaient remplis d'étoiles.

Des souvenirs pour les parents et grands-parents qui ont accompagné les enfants dans les diverses activités proposées.

Pepito qui nous a régales tout l'après-midi, entouré de son équipe, avec sa gentillesse habituelle.

Un grand merci aux lutins aux bonnets rouges, les bénévoles sans lesquels rien n'aurait été possible.

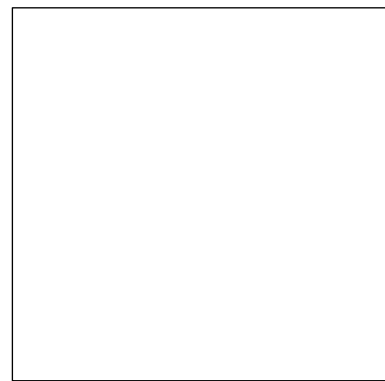
Un Noël très réussi pour le bonheur de tous, enfants, parents, grands-parents et bénévoles !

A l'année prochaine !



AU COMITE DIRECTEUR ce trimestre

Par Lionel GARITO, Secrétaire Général



Le Comité Directeur a commencé ce quatrième trimestre par l'accueil des délégués de pannes le 2 octobre 2023. Les échanges ont été très riches et les délégués ont montré une réelle implication dans la vie de notre Club. Nous les en remercions amicalement.

Nicole KLEIN a pris la parole pour nous présenter une synthèse des doléances préalablement rédigée par les intervenants, puis chaque délégué a repris les demandes spécifiques des sociétaires de chaque panne. Les membres du Comité Directeur ont répondu directement à chaque fois que cela était possible. Toutes les améliorations d'ordre général sont en cours d'étude ou sont réalisées. Le contenu de cet échange est repris dans les comptes rendus des CD du 2 octobre et 6 novembre.

Malgré la magnifique journée passée sur l'eau lors du VIRE-VIRE le 1er octobre, l'agression criminelle envers les régatiers a causé des dommages à la Nautique en plus des graves blessures de deux coureurs. Les deux arbitres présents sur le semi-rigide, aux premières loges, ont été choqués en portant assistance aux blessés et ils ont eu la lourde charge de répondre à l'enquête de police. La Nautique et ses dirigeants se retrouvent impliqués dans la procédure judiciaire de cette affaire. Nous les soutenons du mieux possible.

La Commission travaux continue de plancher sur les dossiers urgents et c'est au tour de la structure de la cuisine et du restaurant. Celle-ci subit d'importantes infiltrations dans le sol qui nécessite une réfection totale. Le budget sera proposé au vote en assemblée générale.

Le projet d'ouverture de la bibliothèque à tous est en cours d'étude. Les sociétaires doivent pouvoir s'y retrouver en petits comités pour des activités ludiques.

Concernant le toilettage de nos statuts, le Comité Directeur a validé, à l'unanimité, la proposition portée par Jérôme Corti et son groupe de travail, améliorée par les différentes observations des sociétaires interrogés. Le texte définitif sera proposé lors d'une AGE à prévoir en début d'année.

Une régata de club suivant la jauge OSIRIS sera organisée après consultation des éventuels participants.

Nous remercions une fois de plus tous les bénévoles impliqués dans les activités du Club et nous travaillons à l'élaboration de petits livrets afin de définir et répartir le " qui fait quoi ? "

Nota : Les comptes rendus des réunions du Comité Directeur sont disponibles au secrétariat et celui du mois précédent est en consultation sur le panneau d'affichage de l'accueil.

TRISTESSE...



SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

**"C'EST AVEC UNE GRANDE TRISTESSE QUE
NOUS AVONS APPRIS LE DECES DE
JACQUELINE CAILLOT,
MEMBRE ET BENEVOLE TRES IMPLIQUEE
DANS LA VIE DE
LA SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE"**



RAPPEL A TOUS

BATEAU INOCCUPE



PRISE DEBRANCHEE

REGLEMENT PARTICULIER DE POLICE DES PORTS DE PLAISANCE
Relevant de la compétence de la Communauté Urbaine Marseille-Provence Métropole

CHAP II – INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS PORTUAIRES ET LEUR EXPLOITATION
ART 17 – USAGE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES :

... Tout branchement électrique est formellement interdit en l'absence à bord du propriétaire ou du gardien du bateau...

... Le maître de port ou les agents portuaires peuvent déconnecter toute prise ou raccord d'un bateau qui ne respecterait pas ces normes de sécurité...



L'UTILISATION DES RACKS A VELO DE LA SNM EST STRICTEMENT LIMITEE AUX MEMBRES DU CLUB, STAGIAIRES DE L'ECOLE, PRESENTS SUR LES PANNES. TOUT AUTRE STATIONNEMENT NON LEGITIME EST INTERDIT PAR MESURE DE SECURITE.



**PROCHAINE
NEWSLETTER**

Merci d'adresser vos idées, photos, projets d'articles, textes, avant fin Février
Au secrétariat SNM qui fera suivre à notre Comité de Lecture

Ou à bernard.ceas@aol.fr



Bernard CEAS

MERCI A NOS PARTENAIRES :

